



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-012

Location de batterie pour le véhicule électrique FM-879-SW – DIAC LOCATION

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour la location d'une batterie pour le véhicule électrique Renault Kangoo ZE immatriculé FM-729-AA,

CONSIDÉRANT l'échéance du précédent contrat au 11/02/2023,

CONSIDÉRANT la proposition de DIAC LOCATION pour un contrat de location de batterie pour le véhicule électrique FM-729-AA,

DÉCIDE

Article 1 : De régulariser la conclusion d'un contrat de location de batterie pour le véhicule électrique Renault Kangoo ZE immatriculé FM-729-AA à DIAC LOCATION. 14 avenue du Pavé-Neuf, 93168 Noisy-le-Grand cedex, n° SIREN 329 892 368,

Article 2 : Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans, à compter du 12/02/2023.

Article 3 : Le coût global de la location est fixé à 2130€ Hors Taxe (HT), Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en sus au taux en vigueur au jour de la facturation. Le montant de la location pourra être révisé en fonction du nombre de kilomètres parcourus annuellement,

Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 15/01/2025
Le maire,
Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le : 15 JAN. 2025

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

CONTRAT DE LOCATION DE BATTERIE - Engagement de Location

CLIENT - Raison sociale du client ou nom _____

N°R.C.S ou RM : _____ Siret _____ Adresse _____
 Code postal : _____ Ville _____ Tel : _____

Durée en mois **36** Kilométrage(Km) **30000**

Le contrat est fait dans les conditions et options souscrites ci-après

PRESTATIONS PAR VEHICULE / BATTERIE		VEHICULE (S)	
Date de livraison : 12/02/2023	Nb de loyers facturés	Marque : KANGOO 33	RENAULT
Périodicité : Mensuelle	36 71	Version _____	Tarif N° : _____
	Loyers (en euros)	Nombre : 1	Type Mine : _____
LOCATION BATTERIE (1)		Genre <input checked="" type="checkbox"/> VN <input type="checkbox"/> VO	
PRESTATIONS		<input checked="" type="checkbox"/> VP <input type="checkbox"/> VU <input type="checkbox"/> QM	
<input type="checkbox"/> Autopartage		Date de 1 ^{re} mise en circulation (VO) : _____	
<input type="checkbox"/> Maintenance (2)		Kilométrage au compteur (en km) : _____	
<input type="checkbox"/> Pneumatiques (3) Nb _____		Options : _____	
<input type="checkbox"/> Pneumatiques Hivers (3) Nb _____		FM-729-AA	
<input type="checkbox"/> Roues Hivers (3) Nb _____		VF1FW000964758184	
<input type="checkbox"/> Véhicule Révision/Entretien (3)			
Option : <input type="checkbox"/> Base <input type="checkbox"/> Similaire			
<input type="checkbox"/> Véhicule de Remplacement (2)			
Option : <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Confort <input type="checkbox"/> Intégral			
<input type="checkbox"/> Frais de gestion			
<input type="checkbox"/> Renault Assurance			
<input type="checkbox"/> Divers _____			
<input type="checkbox"/> Divers _____			
<input type="checkbox"/> Divers _____			
<input type="checkbox"/> Divers _____			
<input type="checkbox"/> Divers _____			
TOTAL GÉNÉRAL (HTVA pour les VU et TTC pour les VP et les QM)	2556		
<small>(1) Assistance incluse - (2) Réservé aux véhicules neufs et aux véhicules d'occasion de moins de 15 000 Km (3) Si prestation maintenance souscrite</small>			
Coût des 100 km supplémentaires			
5.0	<input checked="" type="checkbox"/> pour Batterie		
Mode et délai de paiement			
Mandat Administratif à 30 jour(s)			
VEHICULES NEUFS IDENTIQUES			
N° Contrat Père _____			
N° VIN	N° BIN	Contrat	

La valeur assurée HT de la batterie est de **8100** (cf. conditions générales de location de batterie, art. 8).

En dessous de **7500** km annuel, il n'y a pas de remboursement km (cf. conditions générales de location de batterie, art. 11.2).

De convention expresse entre les parties, le locataire reconnaît :

- avoir pris connaissance des conditions générales de location, des prestations optionnelles et des annexes ci-dessous référencées qu'il approuve et dont un exemplaire lui a été remis et qui forment un tout de manière indissociable,
- être un utilisateur professionnel averti

Référence des conditions générales **CG.BAT.VE.ENT.04-2024**

Diac Location 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex  Thibaud PALAND	Cachet du locataire :	Signature du locataire : Précédée de la mention "lu et approuvé" A : _____ Le / /
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------



Diac Location S.A., société de location et intermédiaire d'assurances, au capital de EUR 29 240 988
Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - N° de téléphone : 01 49 32 80 00
SIREN 329 892 368 R.C.S. Bobigny - N° d'identification T.V.A. : FR84 329892368 - Code APE : 7711B - N° ORIAS : 07 004 967



CONTRAT DE LOCATION DE BATTERIE - Engagement de Location

CLIENT - Raison sociale du client ou nom _____
N°R.C.S ou RM : _____ Siret _____ Adresse _____
Code postal : _____ Ville _____ Tel : _____
Durée en mois **36** Kilométrage(Km) **30000**

Le contrat est fait dans les conditions et options souscrites ci-après

PRESTATIONS PAR VEHICULE / BATTERIE		VEHICULE (S)	
Date de livraison : 12/02/2023	Durée (en mois)	Marque : KANGOO 33	RENAULT
Périodicité : Mensuelle	36 71	Version :	
	Loyers (en euros)	Nombre : 1	Tarif N° :
LOCATION BATTERIE (1)		<input checked="" type="checkbox"/> VN <input type="checkbox"/> VO Type Mine :	
PRESTATIONS		Genre <input checked="" type="checkbox"/> VP <input type="checkbox"/> VU <input type="checkbox"/> QM	
<input type="checkbox"/> Autopartage		Date de 1 ^{re} mise en circulation (VO) :	
<input type="checkbox"/> Maintenance (2)		Kilométrage au compteur (en km) :	
<input type="checkbox"/> Pneumatiques (3) Nb :		Options :	
<input type="checkbox"/> Pneumatiques Hivers (3) Nb :		FM-729-AA	
<input type="checkbox"/> Roues Hivers (3) Nb :		VF1FW000964758184	
<input type="checkbox"/> Véhicule Révision/Entretien (3)			
<input type="checkbox"/> Base <input type="checkbox"/> Similaire			
<input type="checkbox"/> Véhicule de Remplacement (2)			
Option : <input type="checkbox"/> Référence <input type="checkbox"/> Confort <input type="checkbox"/> Intégral			
<input type="checkbox"/> Frais de gestion			
<input type="checkbox"/> Renault Assurance			
<input type="checkbox"/> Divers			
TOTAL GÉNÉRAL (HTVA pour les VU et TTC pour les VP et les QM)	2556		
(1) Assistance incluse - (2) Réservé aux véhicules neufs et aux véhicules d'occasion de moins de 15 000 Km (3) Si prestation maintenance souscrite			
Coût des 100 km supplémentaires	5.0	<input checked="" type="checkbox"/> pour Batterie	
Mode et délai de paiement	Mandat Administratif	à 30 jour(s)	
N° VIN	N° BIN	Contrat	

La valeur assurée HT de la batterie est de **8100** (cf. conditions générales de location de batterie, art. 8).
En dessous de **7500** km annuel, il n'y a pas de remboursement km (cf. conditions générales de location de batterie, art. 11.2).
De convention expresse entre les parties, le locataire reconnaît :
• avoir pris connaissance des conditions générales de location, des prestations optionnelles et des annexes ci-dessous référencées qu'il approuve et dont un exemplaire lui a été remis et qui forment un tout de manière indissociable,
• être un utilisateur professionnel averti
Référence des conditions générales CG.BAT.VE.ENT.04-2024

Diac Location 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex Thibaud PALAND	Cachet du locataire :	Signature du locataire : Précédée de la mention "lu et approuvé" A : _____ Le : ____ / ____ / ____
---------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------